



Charte de Passation des Devoirs en mathématiques

Dans le but d'assurer l'équité et le bon déroulement des devoirs en classe, les règles suivantes s'appliquent à **tous les devoirs surveillés**, quel que soit le lieu :

1. Dépôt des sacs et téléphones

- **Avant le début du devoir**, tous les élèves doivent **déposer leur sac au fond de la salle**, ainsi que **leur téléphone portable, montre ou objet connecté, ...**, préalablement éteints.
- **Tout élève en possession de son téléphone, montre ou objet connecté, ... pendant le devoir**, même s'ils ne sont pas utilisés, sera sanctionné par l'enseignant.
- **Tout élève pris en flagrant délit de triche** sera passible d'une punition voire d'une sanction.

2. Utilisation du matériel

- **Seul le matériel autorisé par l'enseignant** pourra être présent sur la table.
- **Aucun prêt de matériel** n'est autorisé entre élèves.
- **Aucune discussion entre élèves** n'est autorisée après la remise des sujets.
- **Tout élève** ne respectant pas ces règles sera sanctionné par l'enseignant.

3. Absences

- Toute **absence justifiée ou non (ou avec un motif non recevable par la vie scolaire)** à un devoir, donnera lieu à un **devoir de rattrapage dès le retour de l'élève en classe ou à une date fixée par l'enseignant**. Toute absence au rattrapage non justifiée entraînera un zéro.

4. Connaissance des règles

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte et être informé des conséquences en cas de non-respect.

Signature de l'élève :

Signature d'un représentant légal :